



INFO PRESSE

Date : 21/02/2023

De la part de service communication
04 79 60 23 05 - communication@mairie-chambery.fr

Soutien de la Ville de Chambéry suite aux séismes qui ont frappé la Turquie et la Syrie

Le 6 février dernier, un séisme de magnitude 7,8 sur l'échelle de Richter a frappé la Turquie et la Syrie, suivi d'une réplique d'intensité presque équivalente. Plus de 40 000 personnes ont perdu la vie. De nouvelles répliques importantes sont intervenues dans la nuit du 20 au 21 février. L'Organisation mondiale de la santé évalue le nombre de sinistrés à 26 millions, dont environ 5 millions de personnes vulnérables.

Face à cette catastrophe, de nombreuses collectivités locales françaises ont exprimé leur souhait de venir en aide aux populations et aux collectivités territoriales affectées en appui de la solidarité et des moyens déployés par l'Etat. Sensible à la situation tragique et aux drames humains qu'elle engendre, la Ville de Chambéry souhaite également participer à cette solidarité internationale.

Une enveloppe d'aide de 10 000 euros sera proposée au vote lors du prochain conseil municipal

Une délibération sera présentée au prochain conseil municipal du 13 mars 2023 pour soumettre au vote un versement de 10 000 euros à deux fonds de solidarité en faveur des populations sinistrées :

- un fonds de concours géré par le Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Ce fonds permet aux collectivités territoriales qui le désirent d'apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à travers le monde,
- un fonds de solidarité des collectivités territoriales gérés par l'association [Cités unies France](#) dont la Ville de Chambéry est membre. Ce dispositif soutiendra les collectivités territoriales dans leurs actions de réhabilitation suite à l'urgence humanitaire en complémentarité de l'aide internationale relevant de la compétence des États.

« Avec cette enveloppe, la Ville de Chambéry participe, à son échelle, à l'aide humanitaire et à la grande entreprise de reconstruction à venir. La municipalité exprime ses condoléances et toute sa solidarité aux communautés turques, kurdes et syriennes de Chambéry touchées par cette épreuve » explique Aurélie Le Meur, première adjointe en charge notamment des relations internationales.

Les initiatives solidaires recensées par la Ville

En complément de cette aide, la Ville de Chambéry recense l'ensemble des initiatives connues sur le territoire pour soutenir les populations touchées. La liste des actions est consultable sur le site internet de la Ville : <https://www.chambery.fr/3755-solidarite-seisme-turquie-syrie.htm> et peut être mise à jour par mail en contactant le service des relations internationales : r.internationales@mairie-chambery.fr